PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 17 FEVRIER 2011

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 9 février 2011, accompagnée d'un ordre du jour comportant 1 objet.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 34 présents.

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre Présents: Mme C. HOUDART, M. BEUGNIES, M. MARTIN, M. SAKAS, M. DUPONT J.P., Mme CRUVEILLER, M. DARVILLE, Échevins M. BARVAIS, Président du CPAS

M. BARVAIS, President du CPAS

M. BAILLY, M. DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, M. MILLER,

Mme KAPOMPOLE, Mme COLINIA, M. ROSSI, M. VISEUR, M. DEL

BORRELLO, Mme COUSTURIER, M. DE PUYT, M. MANDERLIER, M. LECOCQ,

M. MERCIER W., Mme. POURBAIX, Mme MERCIER A.M., M. LAFOSSE,

Mme MOUCHERON, M. HAMBYE, M. MUZALIA WENDASUBIA,

Mme NAHIME, Mme BRICHAUX, Mme JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET,

M. JACQUEMIN, M. DUPONT X., M. BRESART, Mme BOUROUBA,

Mme PREVOT, Mme. DEJARDIN, MM. TRANCHANT, DUBOIS, Mme

FRANCQ, Mme WAELPUT, Conseillers

et M. Pierre URBAIN. Secrétaire communal.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ressentant une attention toute particulière des honorables membres du Conseil et j'imagine que c'est une séance ... Bien, je me dois d'excuser l'absence de MM. ROSSI, VISEUR, Mme PREVOT et le retard de Mmes COLINIA, HOCQUET. Le procès-verbal de la séance précédente est sur la table, sans remarque de votre part d'ici la fin du Conseil, il sera considéré comme approuvé.

<u>1er objet</u>: Entretien des voiries - Droit de tirage 2010-2012. Approbation de l'adhésion à l'opération lancée par le SPW et des rues à traiter. 3e/2e E/2011.421.097.00.SD

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Vous savez que notre ordre du jour appelle un seul point vu l'urgence qui est celle d'un délai pour rentrer nos dossiers de subsides à la Région wallonne. Je cède la parole à qui la demande en m'excusant de vous avoir retenu une soirée plus la Commission. Vous aviez une question ?

M. Christophe DUBOIS, Conseiller communal: Non pas une question sur le point mais je suis arrivé et je n'ai pas vraiment entendu ce que vous disiez et je voulais m'assurer que vous aviez bien excusé mes deux collègues, M. VISEUR et Mme PREVOT qui sont en voyage humanitaire en Afrique...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. VISEUR également, Mme PREVOT, oui, je les excuse. Vous êtes arrivé en cours de route ? Ah vous vouliez vérifier si je l'avais bien dit, bon. Mes chers collègues, je vous remercie de l'effort. Je vous souhaite une agréable soirée, merci infiniment.

ADOPTE à l'unanimité - 1ère annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2011.

•	· ·
Ce dernier est alors adopté	
La séance est ensuite levée	
Adopté et signé à Mons.	
PAR LE CONSEIL : Le Secrétaire communal,	Le Bourgmestre-Président

Pierre URBAIN. . Elio DI RUPO.